COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt du mois de novembre à dix-neuf heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 13 novembre 2024.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Dorothée ANNEBICQUE, Adrien DILLY, Frédéric LELEU, Etienne DILLY, Joseph CARLIER, Eugéna RITAINE, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Nelly MINET, Michelle LEFEBVRE, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL

Absents excusés : Luc AZELART procuration donnée à David DAMBRUNE, Doriane DELHEZ.

Secrétaire de séance : Michelle LEFEBVRE

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°50/2024 : Délibération pour autoriser le maire signer toutes les pièces relatives à la mise en conformité des établissements accueillant du public

Monsieur Le Maire expose que la société SOCOTEC a effectué des contrôles de conformité des établissements accueillant du public. Certains points ne sont pas conformes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 21/11/2024
et publication le 22/11/2024

Dohem, le 21/11/2024

Le Maire,

David DAMBRUNE

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
15 NOV. 2024

Le Maire, D. DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

MAIRIE DE DOHEM 62380